

elisartwork

print / web

Tél. : +33 664374497

E-mail : elisartwork@gmail.com

www.elisartwork.com

ANALYSE GRAPHIQUE & TECHNIQUE

pour la réalisation d'une communication Web
d'une société de jardins/espaces vert

à destination de
Mr Grégoire Colomb - Gérant

TABLE DES MATIÈRES

CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET	3
CONTEXTE DE L'ANALYSE	4
Préambule.....	4
Objectifs.....	4
Cible.....	4
Concurrence	5
ANALYSE DE LA STRATÉGIE	6
Diagnostic externe	6
Diagnostic interne	6
ÉLÉMENTS DE LA CONSULTATION	7
L'entreprise	7
Communication.....	7
PROPRIÉTÉS ET DROITS	8
LIVRABLES	10
VALIDATION DE L'ANALYSE DES BESOINS	10

CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET

DATE BUTOIRE DE L'ANALYSE

26 juillet 2018

DÉSIGNATION DU PRESTATAIRE

elisartwork est une webdesigner

Représentée par Elise Dumas en qualité de Gérante

Domiciliée 6, rue des myrtes- 34080 Montpellier

Forme juridique : non déclarée

Société active depuis le 15 juin 2018

DÉSIGNATION DU CLIENT

Représentée par Grégoire Colomb en qualité de Gérant

(RCS Montpellier B 433 589 611)

Domicilié xxxxxx 34080 Montpellier

Tél. 04 67 150 166 - Fax. 04 67 995 220

E-mail : contact@gregoirecolomb.fr

DÉSIGNATION DE L'INTERLOCUTEUR

Grégoire Colomb

E-mail : contact@gregoirecolomb.fr

CONTEXTE DE L'ANALYSE

PRÉAMBULE

Etant élève de la formation Objectif 3W et afin de valider celle-ci, je suis la prestataire d'un projet client dont l'objectif est de créer la communication Web dans un premier temps, puis la communication Print.

La raison de cette analyse est la mise en pratique d'un enseignement donné dans le cursus web design au travers de réflexions et de travaux approfondis.

Ce document est un vecteur pour m'accompagner dans mon apprentissage aussi bien dans la phase de création que dans le suivi et les éventuelles améliorations.

OBJECTIFS

Le Client (qui exerce les métiers de l'aménagement d'espaces verts : entretien et création) souhaite présenter l'activité de son entreprise.

Il a besoin de créer une identité visuelle pour se démarquer de la concurrence ainsi que d'un site vitrine pour se faire connaître et mettre en avant ses services. Dans la continuité, il souhaite promouvoir le site sur les réseaux sociaux pour augmenter de manière considérable sa visibilité.

Le site servira de support de communication au même titre qu'une plaquette ou une carte de visite.

Dans le cadre de la validation de la formation, les objectifs prévus pour fin juillet sont le logo, la maquette web ainsi que le site vitrine. Les autres points de la demande seront réalisés selon les besoins du client.

CIBLE

Le site s'adresse à des personnes ayant un espace vert (jardin, balcon, terrasse, court) et résidant :

- Soit en résidence principale
- Soit en résidence secondaire (contrat annuel en cas d'absence)

Le site s'adresse à des personnes ayant besoin de conseils paysagers, des personnes sensibles et soigneuses de leur habitat souhaitant créer des espaces de vie et qui par manque de temps ou d'outils souhaitent faire appel à une entreprise.

Le site peut s'adresser dans un second temps à une clientèle aisée propriétaire de résidences secondaires cherchant un professionnel au savoir-faire minutieux et surtout une disponibilité constante pour entretenir leur jardin en leur absence.

CONTEXTE DE L'ANALYSE

CONCURRENCE

Les principaux concurrents sont des services de collectivités locales utilisant des contrats emplois solidarités et CAT (centre d'aide par le travail) qui occupent une bonne partie du secteur.

La concurrence est importante du côté des pépiniéristes comme Sarivière (installé depuis 1930) ou Pousse-clanet qui sont de grosses structures complètes «paysagistes-pépiniéristes», proposant un large choix de végétaux adaptés à la région et disposant d'une équipe formée à l'entretien et à la création de jardin pour tout service d'espace vert.

Ces entreprises de pépinières adaptent leur service en assurant des chantiers d'espaces verts et proposent des solutions sur place au client qui a acheté des plantations.

Quant aux contrats d'entretien, ils sont souvent réservés aux grandes sociétés de nettoyage, voire de travaux de voirie.



ANALYSE DE LA STRATÉGIE

DIAGNOSTIC EXTERNE

Attractivité de l'environnement (*Demande, Offre, intensité concurrentielle*)

Depuis dix ans, le nombre d'entreprises du paysage n'a cessé d'augmenter (+ 135 %) exacerbant la concurrence. Les attentes des clients ont évolué, notamment auprès des acteurs publics : la crise économique a provoqué une réduction drastique des budgets ; le nouveau code des marchés publics a fait son apparition ; les acheteurs ont changé de profil et connaissent moins les spécificités des différentes activités. Dans ce contexte évolutif et tendu, les entreprises cherchent à se démarquer de leurs concurrents.

Aujourd'hui, on peut constater qu'un grand nombre de formes de valorisation du savoir-faire et de la qualité des prestations cohabitent : adhésion au syndicat professionnel, qualifications, certifications, normes ISO....

L'entreprise possède l'avantage d'exploiter ce savoir-faire. En parallèle, selon une étude menée par l'Institut CSA en janvier 2014, on indique que les critères les plus importants dans le choix d'un professionnel du paysage sont la compétence du professionnel et la recommandation de l'entourage. L'entreprise a déjà un portefeuille client et peut profiter de cette opportunité pour fidéliser ou se faire connaître sur les réseaux sociaux et ainsi le nourrir par son savoir-faire et ses expériences.

DIAGNOSTIC INTERNE

Capacités stratégique de l'entreprise (*Ressources et compétences*)

Malgré son statut de petite entreprise concurrencée par des services de collectivités locales et CAT (centre d'aide par le travail), elle peut se démarquer en proposant des services plus qualitatifs et techniques. Le logo et la charte graphique devront évoquer le savoir-faire et se démarquer de l'identité classique du paysagiste. Faire ressortir le côté classe et contemporain.

L'entreprise devra également exploiter ses compétences et ses certifications pour tirer parti de l'intensité concurrentielle. L'objectif sera dans un premier temps de rassurer le visiteur/client en montrant le résultat de ses réalisations, mais aussi par le biais d'avis d'anciens clients, ainsi qu'une section montrant les partenaires (syndicat professionnel, coopérative agréée). Créer des liens entrants et sortants car c'est une source de visites directes (présence importante pour le référencement naturel). Il est aussi indispensable d'alimenter les réseaux sociaux comme facebook et instagram pour : connaître l'entreprise, renforcer sa présence et accroître le nombre de clients.

ÉLÉMENTS DE CONSULTATION

L'ENTREPRISE

CRÉATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE

Il est attendu du Prestataire qu'il réfléchisse à l'ensemble des éléments de l'identité visuelle ; à savoir :

- Naming du site
- Logotype
- charte graphique, typographique et iconographique

Le Client n'ayant pas exprimé de désir particulier en terme de couleur et/ou d'atmosphère, le Prestataire a donc libre court concernant ces choix.

COMMUNICATION

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Il est attendu du Prestataire qu'il réfléchisse à l'ensemble des éléments de communication; à savoir :

- Choix et dépôt du nom de domaine
- Site internet de l'entreprise : il devra présenter l'ensemble de l'entreprise et son savoir-faire, réassurer, fournir de l'actualité et donner la possibilité de contacter l'entreprise.

Le Client n'ayant pas exprimé de désir particulier en terme de couleur et/ou d'atmosphère, le Prestataire a donc libre court concernant ces choix.

En revanche, il est attendu du client qu'il fournisse et valide les éléments textuels nécessaires au remplissage des différents supports.

PROPRIÉTÉS ET DROITS

Étant préalablement exposé que :

- le Client détient le droit exclusif d'exploitation du logo
- le présent contrat a pour objet de fixer les modalités de la cession de droits non exclusive afférente aux images réalisées par le Prestataire

ARTICLE 1

Les images sont protégées par la loi du 11 mars 1957 sur les Droits des Auteurs et par le Code de Propriété Intellectuelle du 1er Juillet 1992. Seuls sont valables les droits de reproduction, de représentation et de divulgation consentis par le Prestataire, à l'exclusion de tout autre. Le Prestataire est le seul à posséder le droit de reproduction, de représentation et de divulgation de ses travaux, ceux-ci ne s'étendent pas aux clients, ainsi toute cession, rétrocession, location et tout prêt à un tiers de photographies ou de document dérivé (typons, dupli, internégatif, Cd Rom, Dvd, etc...) à titre onéreux ou gratuit sont interdits sans l'accord écrit de le Prestataire. Toute utilisation non prévue dans cette présente note de cession de droit d'auteur doit faire l'objet d'une demande écrite et être au préalable approuvée par le Prestataire et faire l'objet d'une nouvelle note de cession de droit d'auteur.

ARTICLE 2

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de non-respect des légendes fournies. Dans le cas où l'article d'accompagnement ou la légende seraient éronnés et/ou diffamatoires, la responsabilité du diffuseur, de l'éditeur et de l'auteur de l'écrit est en cause, à l'exclusion de celle du Prestataire.

ARTICLE 3

Les illustrations peuvent représenter des lieux, bâtiments, monuments architecturaux, œuvres, objets et marques protégés et déposés ainsi que des personnes et animaux protégés (par le droit d'auteur —articles L.111-1 à L. 132-33 du code de la propriété intellectuelle— et par le droit à l'image et à la propriété - articles 9 et 544 du code civil). Il appartient au Client de négocier directement avec les titulaires de ces droits les autorisations nécessaires à l'utilisation des images (publication, reproduction, représentation). En cas de litige, la responsabilité du Client est totalement engagée.

PROPRIÉTÉS ET DROITS

ARTICLE 4

Le Client s'engage à mentionner le nom du Prestataire sur le support de reproduction des illustrations. L'absence de signature, la signature erronée ou la signature non identifiable, donnera lieu au paiement d'une indemnité au moins égale au double du montant des droits notifiés.

Toutes ces dispositions sont réglementées par la loi n°92-597 du 1^{er} Juillet 1992 sur le code de la propriété intellectuelle.

ARTICLE 5

La cession de droit au bénéfice du Client comprend le seul droit de reproduction. C'est-à-dire le droit de fixer les images sur tous supports et tous formats. Il s'agit :

- Du droit d'exploiter les images à des fins promotionnelles du salon, sur PLV, affiches, articles de presse, spots publicitaires télévisuels et cinématographiques
- Du droit d'exploiter les images sur des supports destinés à la vente (produits de merchandising), tels tee-shirts, posters, cartes postales, programmes et plus généralement sur tous produits connus ou inconnus à ce jour.

En outre, le respect de l'oeuvre se matérialise par l'impossibilité par le Client de transformer, recadrer, modifier les images sans l'accord écrit du Prestataire. Tous autres cessions de droits non spécifiées sont nulles et non avenues.

ARTICLE 6

Le présent contrat sera interprété selon la législation française applicable aux contrats passés et exécutés en France.

Tout litige, quant à son interprétation et son exécution relèvera des tribunaux français.

Bon pour accord

Cachet de l'entreprise et signature
du(des) responsable(s) précédée(s)
de la mention «**lu et approuvé**»

Nom du(des) signataire(s) : _____

Date de signature : ____ / ____ / ____

LIVRABLES

20/06 : Logo

10/07 : Maquette web

30/07 : Site web (CMS)

Autres selon besoin : Carte de visite - Bannière - Covering Camion

VALIDATION DE L'ANALYSE DES BESOINS

Je laisse à mon prestataire le soin d'élaborer mon devis en respectant ce dossier technique.

Je m'engage à fournir les documents demandés en rapport au projet dans les délais précisés. Dans le cas contraire, je suis conscient que l'avancée du projet peut être retardée sans que la faute puisse être imputée à mon prestataire.

Toute demande de modifications, améliorations ou autres doivent être formulées et envoyées par mail ou courrier, datées et signées. Elles seront soumises à une étude et éventuellement à un devis ou avenant au contrat.

Bon pour accord

Cachet de l'entreprise et signature
du(des) responsable(s) précédée(s)
de la mention «**lu et approuvé**»

Nom du(des) signataire(s) : _____

Date de signature : ____ / ____ / ____